

Pharmacien industriel

Autre appellation : pharmacien clinique

Qui est-il ?

Il est souvent responsable de l'information médicale et de la pharmacovigilance*. Toutefois, au sein de l'industrie pharmaceutique, le pharmacien industriel peut travailler dans plusieurs départements : en recherche et développement, en production, en contrôle et assurance de la qualité, aux affaires réglementaires et en marketing.

Il peut également occuper la fonction de représentant pharmaceutique.

**La pharmacovigilance est la surveillance des effets nocifs ou imprévus des médicaments sur l'organisme.*

Que fait-il?

- Il étudie, à long terme, les effets secondaires des médicaments sur l'organisme
- Il participe à la formulation des produits pharmaceutiques quant au choix des substances et des ingrédients, au dosage optimal et aux formes pharmaceutiques telles que les comprimés, les gélules, les capsules, etc.
- Il met au point des procédés de fabrication
- Il participe aux essais cliniques pour tester l'efficacité des médicaments
- Il participe à l'élaboration de stratégies de vente
- Il assure la formation de représentants



Quelle formation a-t-il ?

Il possède un baccalauréat en pharmacie ou un doctorat en pharmacie clinique ou dans une discipline connexe.
Il doit être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec pour exercer la profession de pharmacien.

Quelles sont ses principales aptitudes et qualités ?

- Il fait preuve de rigueur scientifique
- Il possède une bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Il démontre une bonne aptitude pour la résolution de problèmes
- Il a le sens des responsabilités
- Il est bon communicateur et vulgarisateur
- Il est polyvalent

Combien gagne-t-il ?

Au départ son salaire annuel moyen se situe entre 85 000 \$ et 90 000 \$.

Quelles sont ses conditions de travail ?

Il travaille en moyenne 40 heures par semaine. Son horaire est généralement régulier, mais à l'occasion il peut faire des heures supplémentaires. Il est amené à travailler en équipe.

Où travaille-t-il ?

- Dans les entreprises pharmaceutiques
- Dans les centres hospitaliers
- Dans les établissements de santé
- Dans les laboratoires de contrôle gouvernementaux

Pour en savoir plus : www.passionnetesneurones.com